

Quoi de neuf au centre de documentation de l'Awiph ?

Le catalogue des acquisitions du centre de documentation de septembre 2000 à janvier 2001 est disponible. Au menu, des outils pratiques, des témoignages (comme ceux illustrés ci-contre), des études sur le handicap. Pour recevoir ce catalogue gratuitement, téléphonez au 071/205.743 à Daniel Bauwens ou envoyez-nous un mail à sdoc@awiph.be.

Parmi les nouveautés, épinglons :

Les personnes handicapées et la violence - racines du problème et prévention, Commission européenne, DGV, 2000.

Il s'agit du rapport intégral de la conférence qui s'est tenue à Bruxelles, le 3 décembre 1999, à l'occasion de la Journée européenne des personnes handicapées. A lire en particulier l'intervention de Lydia Zijdel, spécialiste de la violence contre les personnes handicapées et vice-présidente par intérim de Mobility International.

Négligence ou absence de soins personnels ou médicaux adéquats ; abus physiques, sexuels, psychologiques ; exploitation : les personnes handicapées sont les plus menacées et la société n'en a pas conscience ou tolère cette situation.

Après avoir détaillé ces formes de violence et évoqué des facteurs expliquant la vulnérabilité des personnes handicapées à cet égard, Lydia Zijdel donne des pistes d'action pour réagir à cet état de fait tant au niveau politique qu'individuel.

Ce rapport est également disponible sur Internet :

http://europa.eu.int/comm/employment_social/socprot/disable/index_fr.htm

L'A.P.E.M. (Association de Parents d'Enfants Trisomiques 21) dispose de documentation sur la trisomie qu'elle met à disposition du public. Ses coordonnées :

Centre de documentation de l'A.P.E.M., Association de Parents d'Enfants Trisomiques 21, Mme Lysens, rue de la Maison Communale, 4, 4802 Heusy-Verviers (087/22.88.44).

Rappelons que, si vous ne pouvez vous déplacer, le centre de documentation peut vous faire parvenir les documents souhaités au bureau régional le plus proche de votre domicile.

Législation contre la discrimination à l'égard des personnes handicapées, Editions du Conseil de l'Europe, 2000, 76 pages.

"Il y a discrimination lorsque, sans justification, une personne handicapée est traitée moins favorablement que toute autre personne pour un motif lié à son handicap. Un traitement moins favorable consiste, inter alia, à ne pas prendre les mesures auxquelles on aurait pu raisonnablement s'attendre en l'espèce afin de surmonter les obstacles ou désavantages que crée le handicap considéré".

Qu'en est-il au niveau des Etats membres du Conseil de l'Europe ? Où en sont leurs législations ? Existe-t-il, vis-à-vis des personnes handicapées, des discriminations négatives ou positives en ce qui concerne l'éducation, la mobilité, l'accessibilité, l'orientation et la formation professionnelles, l'emploi, le sport, les loisirs et la culture, les soins médicaux ? Un panorama facile à lire qui traduit l'évolution des mentalités.

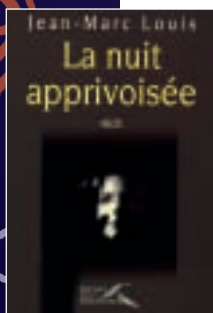
Bon à savoir : Le classeur rédigé par l'AP_ (Association de parents et de Professionnels autour de la personne Polyhandicapée) a fait récemment l'objet d'une réactualisation partielle. La partie concernant les approches éducatives et thérapeutiques a été revue. Pour rappel, ce classeur, intitulé "**Fichier Médical poly-handicap**", rassemble, dans un langage accessible à tous, des informations sur l'ensemble des problèmes médicaux et de comportement rencontrés par ces personnes ; il présente aussi différents types de prise en charge. Ce fichier très complet est en vente au prix de 800 FB + 50 FB pour les pages réactualisées auprès de l'association (067/84.03.48 ou 067/77.28.80) ou auprès du centre de documentation de l'AWIPH.

AWIPH

Administration centrale Tél.: 071/20.57.11 Fax: 071/20.51.02

Bureaux régionaux

Charleroi	Tél.: 071/20.49.50	Fax: 071/20.49.53	E-mail: brcharleroi@awiph.be
Dinant	Tél.: 082/21.33.11	Fax: 082/21.33.15	E-mail: brdinant@awiph.be
Libramont	Tél.: 061/23.03.60	Fax: 061/23.03.76	E-mail: brlibramont@awiph.be
Liège	Tél.: 04/221.69.11	Fax: 04/221.69.90	E-mail: brliege@awiph.be
Mons	Tél.: 065/32.86.11	Fax: 065/35.27.34	E-mail: brmons@awiph.be
Namur	Tél.: 081/33.19.11	Fax: 081/33.88.20	E-mail: brnamur@awiph.be
Wavre	Tél.: 010/23.05.60	Fax/ 010/23.05.80	E-mail: brwavre@awiph.be
Site	http://www.awiph.be		



des données
différentes...

Quelle éducation affective et sexuelle ?

Des femmes et des hommes. C'est ainsi que Jacqueline Delville, Michel Mercier et Carine Merlin ont intitulé leur programme d'éducation affective, relationnelle et sexuelle destiné aux adolescents et aux adultes vivant avec une déficience mentale. Son objectif : favoriser l'épanouissement personnel de ces personnes en proposant des animations visant à être mieux avec soi-même, avec son corps, avec l'autre, dans sa vie amoureuse et dans sa sexualité.

Ce programme éducatif trouve son origine au sein du Centre Handicap et Santé. Intégré dans le Département de psychologie des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP) de Namur. Handicap et Santé est un centre dont la thématique principale est l'éducation affective et sexuelle des personnes déficientes mentales. Il propose un ensemble d'actions destinées à promouvoir la santé globale et sexuelle des personnes déficientes mentales : formations, groupes de réflexion, mise à disposition de documentation et d'outils. Ces activités contribuent à la recherche et à l'analyse des besoins des professionnels, des parents et des personnes handicapées.

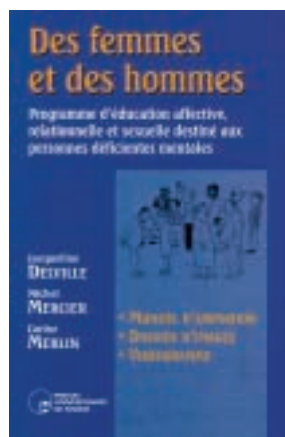
L'idée d'élaborer un programme éducatif permettant aux professionnels de mener des interventions adéquates dans ce domaine auprès des personnes handicapées mentales s'est imposée après avoir constaté qu'aucun équivalent existant n'était adapté à notre contexte. "La sexualité des personnes handicapées mentales était un sujet extrêmement tabou", explique Jacqueline Delville, "lorsqu'il se passait quelque chose dans une institution, on réprimait ou on ignorait... Un véritable mouvement s'est créé avec la démarche d'intégration des personnes handicapées, la suppression des grosses institutions, leur ouverture vers l'extérieur, leur nouvelle mixité, etc. Ce mouvement a révélé le vide qui existait en matière d'éducation sexuelle et a impulsé le besoin de travailler davantage dans ce domaine...". "Il est important de parler de la sexualité des personnes handicapées mentales", ajoute Carine Merlin, "quels que soient les choix

d'une institution, qu'elle autorise ou non l'expression de la vie amoureuse et les relations sexuelles de ses résidents, le droit de ces derniers à une information sur la sexualité ne peut être contourné".

Des femmes et des hommes, soutenu par l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH), a été conçu par l'équipe du Centre Handicap et Santé, en collaboration avec Françoise Vatré et Catherine Agthe-Diserens, responsables de programmes d'éducation sexuelle et affective en Suisse. Une bourse de la Fondation Marguerite-Marie Delacroix a permis d'élaborer une bonne partie du projet.

Le programme est présenté sous la forme d'une mallette pédagogique comprenant trois parties : un manuel d'animations, un dossier d'images et un vidéogramme. Il s'adresse aux professionnels accompagnant les personnes déficientes mentales ; il propose une réflexion préalable et indispensable à sa mise en œuvre avant d'en détailler le contenu et les exercices pratiques à développer avec les participants. Il s'articule autour de 7 axes principaux : la place dans le groupe, la vie affective, le corps, les relations, la sexualité, la santé sexuelle et la loi. Son originalité est d'offrir un dossier d'images reprenant des dessins relatifs à de nombreuses thématiques abordées ainsi que des photos retraçant les moments principaux des séquences du vidéogramme. Les séquences vidéo,

au nombre de 11, abordent un thème principal et d'autres secondaires. Elles sont jouées par des acteurs valides parce qu'il est préférable d'offrir ces modèles d'identification : la présentation de sujets déficients mentaux risque d'entraîner un rejet d'identification si le handicapé se juge moins atteint que l'acteur. Destiné de façon prioritaire aux



SOMMAIRE

Quelle éducation affective et sexuelle ?	p. 1
Replacer l'économie au service des hommes	p. 2
Formation - emploi	p. 3
Services agréés	p. 4
Aides techniques	p. 5
Portrait	p. 6
Quelques adresses Internet	p. 7
A vos agendas	p. 7
Trucs et astuces de Serge	p. 7
Quoi de neuf au centre de documentation de l'AWIPH ?	p. 8

EDITO

Vous n'êtes pas sans savoir que l'AWIPH connaît actuellement d'importants problèmes budgétaires. Des inquiétudes sont exprimées tant par les autorités de notre Agence que par les professionnels du secteur, les personnes handicapées et leurs proches.

Soyez certains que ces difficultés sont examinées et prises en compte et qu'elles ne font en rien oublier la mission de l'AWIPH qui est d'assurer la pleine et entière participation des personnes handicapées à la vie sociale et économique, quels que soient l'origine, la nature et le degré de leur handicap. Mes collaborateurs et moi-même travaillons chaque jour à cet objectif.

Quel que soit notre contexte de travail, nous continuerons à nous appliquer à vous offrir le meilleur service. Nous sommes à votre écoute et à votre disposition.

G.ROVILLARD
Administrateur général de l'AWIPH

...La recherche de solutions adaptées

SUITE Quelle éducation affective et sexuelle ?

HANDICAP ET SANTE

Directeur: Michel Mercier

Coordinatrice: Jacqueline Delville

Personnes de contact:

Marie Mattys • Florence Menestret • Carine Merlin

Département de psychologie

Faculté de Médecine – FUNDP

61, rue de Bruxelles – 5000 Namur

Tél. : 081/72.44.35 - Fax : 081/72.44.30

E-mail : h&s@psy.fundp.ac.be

personnes déficientes mentales, adolescentes ou adultes, ce programme, de par sa structure et de par les thèmes qu'il aborde, peut également être utilisé par d'autres publics porteurs ou non d'une déficience. Il appartient à l'animateur de s'adapter à son public, ce qui implique une formation dans le domaine de l'éducation affective et sexuelle.

Chaque enfant a besoin d'une éducation dans le domaine de la vie affective et sexuelle. Si les personnes déficientes mentales sont des individus à part entière, leur accès à ces connaissances spécifiques est compromis tant par le handicap que par la sensibilité du sujet.

C'est à la lumière de ces difficultés que l'on mesure l'importance d'un tel outil...

Des femmes et des hommes est en vente auprès des Presses Universitaires de Namur au prix de 6000 BEF (tél. : 081/72.48.84). Il peut également être emprunté au Centre Handicap et Santé (cf. les coordonnées ci-contre) ainsi qu'au centre de documentation de l'AWIPH (D. Bauwens - tél. : 071/205.743).

EN BREF...

Vaincre les maladies lysosomales

L'ASBL Vaincre les Maladies Lysosomales (en abrégé V. M. L.) est une association de parents d'enfants malades. Ces enfants sont atteints d'une des quarante maladies du lysosome qui est situé au cœur de la cellule. Ces maladies génétiques, rares mais terribles et incurables, provoquent des désordres progressifs et irréversibles dans tout l'organisme. Ainsi, ces enfants perdent peu à peu la faculté de marcher, de parler, d'entendre, de voir, de se nourrir et s'envolent avant l'âge adulte. Leur seul espoir est dans la recherche médicale. C'est pourquoi l'association V. M. L. a pour but non seulement d'aider les malades et leur famille, mais aussi de financer de nombreux programmes de recherche. L'aide aux familles se fait par le soutien et l'écoute, par le prêt de matériel, par l'organisation de consultations hospitalières multidisciplinaires ou encore par l'organisation de séjours en vacances. Outre le financement de programmes de recherche liés aux maladies lysosomales, l'ASBL organise des congrès scientifiques et médicaux internationaux et propose des publications médicales destinées aux professionnels de la santé.

Pour plus d'informations, contactez l'ASBL au 0033-86.32.16.32.

La personne handicapée et sa commune

Une charte de l'intégration de la personne handicapée a été officialisée lors de la journée d'ouverture de la Semaine de la Personne Handicapée qui s'est tenue du 29 novembre au 3 décembre. Cette charte a été rédigée à la suite de travaux réalisés lors du colloque organisé par l'ASPH le 28 juin 2000 et intitulé "La personne handicapée, son rôle, ses implications dans sa commune". Une copie de la charte sera envoyée, dès janvier 2001, aux bourgmestres de chaque commune de Belgique.

Pour plus d'informations, contactez l'ASPH (tél. : 02/515.02.65).

L'AWIPH mène le débat

Afin de permettre une meilleure prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées et de rassembler les nombreuses initiatives disparates mais complémentaires qui existent en Wallonie et à Bruxelles, l'AWIPH a mis sur pied un groupe de travail rassemblant de nombreux professionnels de l'intégration des personnes handicapées et de la prévention des maladies sexuellement transmissibles (MST) y compris le sida. Le groupe s'est fixé trois principaux objectifs : - réaliser un répertoire de tous les services compétents dans le domaine de l'éducation affective et sexuelle ; - élaborer, sur base des expériences de terrain, une " charte de bonnes pratiques " en matière d'accueil et de prise en charge des personnes handicapées mentales ; - promouvoir cette charte auprès des personnes concernées. Au delà de ces objectifs, l'AWIPH manifeste sa volonté de rassembler les forces existantes ; de susciter des échanges entre les différents partenaires et d'impulser une réflexion profonde sur la question.

Pour en savoir plus: N. Vanderniepen - 071/205.740.

Replacer l'économie au service des hommes

Charleroi est la première ville wallonne à créer, en janvier 1995, un Echevinat de l'Economie Sociale. Le but des entreprises de ce secteur est de concilier efficacité économique et cohésion sociale en réinsérant les moins favorisés dans la vie socio-professionnelle par le biais d'emplois-formations.

Cette éthique de l'entreprise repose sur quatre piliers adoptés par le Conseil Wallon de l'Economie Sociale : finalité du service aux membres et à la collectivité plutôt que de profit ; autonomie de gestion ; processus de décision démocratique ; et primauté des personnes et du travail sur le capital.

Le rôle de l'Echevinat de l'Economie sociale est d'impulser des dynamiques, de veiller à la cohérence de l'ensemble, de susciter des synergies, de s'assurer de la globalité des efforts, d'établir les relais nécessaires aux différents niveaux de pouvoir et de sans cesse relier développement économique et social, formation et insertion. Il s'agit d'étudier en permanence ce qui permet d'identifier les partenaires et de dégager les actions en commun.

Pour mener à bien sa mission, l'Echevinat de l'Economie Sociale a inauguré, en décembre 1998, la Maison de l'Economie Sociale. "Notre objectif est de tenter de répondre aux demandes que les entreprises d'économie sociale nous adressent", explique Sylvie Frédéric, "celles-ci correspondent surtout à des besoins de promotion". En effet, concilier la gestion de l'entreprise avec l'insertion de personnes en difficulté n'est pas toujours facile. Les entrepreneurs ne trouvent pas toujours le temps de faire connaître au public les produits et services qu'ils proposent.

La Maison de l'Economie Sociale dispose donc de plusieurs outils destinés à promouvoir les entreprises d'Economie sociale : plusieurs espaces en son sein qui lui permettent d'exposer des photographies d'entreprises, un centre de documentation et un site Internet.

Elle mène également des actions ponctuelles de promotion. Ainsi, par exemple, elle a participé, en novembre 2000, au Salon des Arts Ménagers de Charleroi et mené l'action "chèques cadeaux" qui offrait à toute personne se présentant au stand un lot ou un bon d'achat à valoir dans une des entreprises participantes.

En profitant de ces activités diverses, la quarantaine d'entreprises d'économie sociale implantées dans la commune de Charleroi espèrent élargir leur marché, trouver des clients et atteindre un seuil de rentabilité suffisant pour leur permettre de s'autofinancer.

Si beaucoup peuvent reconnaître l'utilité de cette initiative, l'important est sans doute qu'elle fasse des adeptes, qu'elle en inspire d'autres. Nous souhaitons donc longue vie et "prompt développement" à ces entreprises qui ont décidé de replacer l'économie au service des hommes.



SUR LE NET

<http://www.ecosoc-charleroi.com>

Site de la Maison de l'Economie Sociale

Pour l'emploi des personnes handicapées

La Semaine pour l'emploi des personnes handicapées s'est achevée. Un spot publicitaire, une interview télé ou radio, un article de journal ou une rencontre-débat vous auront peut-être interpellé... Ce ne sont pas moins de cent vingt organisations – dont l'ACIH – qui se sont serré les coudes pour parvenir à cette semaine d'actions dont l'objectif est de faire changer les mentalités. Mais que restera-t-il de tous ces efforts d'information une fois cette semaine passée ? Il serait étonnant que cela se traduise immédiatement par l'engagement de centaines de travailleurs handicapés. Alors, quoi ? Il restera, peut-être, comme un signal, une petite sonnette au son rond et doux, un son en "ou", comme dans "pour", par exemple.

"Pour", c'est un petit mot tout court mais tellement chargé d'énergie positive qu'il pourrait bien être le grand vainqueur de cette Semaine pour l'emploi des personnes

handicapées. Il suffirait qu'il se soit logé bien au chaud dans la tête de chacun d'entre nous et qu'il se signale juste au bon moment dans trois mois, six mois, un an, quand mon entreprise, mon administration, mon école engagera un nouveau travailleur. A ce moment-là, je dirai : "je suis pour". Moi, responsable des ressources humaines, je suis pour que ce travailleur puisse mettre ses compétences au service de mon entreprise. Moi, chef de service, je suis pour que cet employé puisse trouver sa place dans mon équipe. Moi, ouvrier de production, je suis pour qu'il puisse devenir mon nouveau collègue. Moi, jardinier, je suis pour qu'il devienne mon futur directeur...

Chaque fois que, dans un processus d'engagement, ce petit "pour" fera son œuvre, la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées aura atteint son objectif, celui de l'égalité des chances.



Olivier Magritte
ACIH

Témoignage

La reconnaissance des personnes trisomiques adultes progresse via des rencontres coopératives avec les enfants du primaire... Et cela, je peux l'affirmer ! J'ai vécu cette expérience extraordinaire au service d'accueil de jour Centre Ardenne de Longlier.

En tant que stagiaire éducatrice au sein du centre, je devais rentrer un projet. Le mien était déjà tout préparé, bien pensé. Mon désir, depuis un certain moment, était de voir des enfants et des personnes handicapées adultes progresser ensemble vers un but commun afin de s'enrichir mutuellement. Ce rêve ne pouvait se faire sans rire, sans jeu, sans complicité entre ces deux populations.

Je suis donc partie à la recherche d'une classe de cinquième et sixième primaire prête à se lancer dans cette belle aventure. J'ai vite trouvé un groupe motivé à l'idée d'aller à la rencontre de ces personnes si "différentes" ; les personnes handicapées étaient, quant à elles, très excitées de pouvoir enfin entrer en contact avec ces enfants qui passent régulièrement devant le centre pour se rendre à l'école.

Après avoir réparti tout ce petit monde (vingt-trois enfants et dix personnes handicapées) en groupe de huit, nous avons commencé nos rencontres. Celles-ci étaient ponctuées de jeux musicaux, sportifs, et ensuite de dessin, tout cela dans une ambiance de coopération. La finalité de la complicité installée entre eux s'est concrétisée par la réalisation d'une fresque murale (cf. photo ci-contre). Vous pouvez constater par vous-même : toutes les scènes dessinées sont le reflet de ce qu'ils ont vécu pendant le mois de février 2000. Que de couleurs, de gaieté, et maintenant de souvenirs ! Cette fresque murale restera à tout jamais

le symbole d'une coopération réussie entre enfants et personnes handicapées adultes.

Les enfants qui ont participé à ce projet peuvent désormais témoigner de la nature des relations entretenues avec les bénéficiaires du centre. C'est de cette manière que la reconnaissance des personnes handicapées adultes pourra progresser vers son apogée.

Delphine MAGERAT

Educatrice à l'internat de la Communauté française Saint - Mard.

Auteur d'un travail de fin d'étude intitulé "La reconnaissance des personnes trisomiques adultes progresse via des rencontres coopératives avec les enfants du primaire". Ce travail est disponible à la bibliothèque de la Haute Ecole Robert Shuman (HERS - plateau de Mageroux, 6760 Virton).

Si Parlons-en tente de vous informer au mieux, il est aussi votre outil de communication. Nous sommes à votre disposition et accueillons toutes vos suggestions et propositions d'articles (Service Communication – Sabrina Foroncelli – 071/205.728).



SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR " CENTRE ARDENNE " ASBL

Personne de contact : Jean-Marie JACQUEMART (directeur)
24, chaussée de Bastogne • 6840 Neufchâteau
Tél. : 061/27.97.24 • Fax : 061/27.90.36
E-mail : centreardenne@hotmail.com

Le service d'accueil de jour Centre Ardenne offre une activité de journée à quinze adultes, hommes et femmes, présentant un handicap mental modéré ou sévère, avec ou sans handicap physique, sensoriel ou maladie chronique associée. Dans un cadre de vie chaleureux et sécurisant, l'équipe éducative favorise l'autonomie et le développement des potentialités de chacun tout en maintenant la personne dans son cadre de vie familial. Un grand choix d'activité permet à chacun de se réaliser. Dans la mesure du possible, les différents ateliers ont une ouverture sur l'extérieur. Ainsi, l'atelier de menuiserie offre à la population des environs un service de restauration de meubles, source de contacts et d'échanges.

Bienvenue au "Soleil Bleu"

Se rendant compte du manque de structures destinées aux enfants polyhandicapés en province du Luxembourg, l'ASBL Andage a créé Le Soleil Bleu, un service d'aide à l'intégration pour enfants polyhandicapés. "La volonté des parents qui ont impulsé la création du Soleil Bleu était de continuer à assurer l'éducation de leur enfant et de rester acteurs à part entière de leur projet de vie", explique Yves Wallens, responsable du service. Créé en 1994, Le Soleil Bleu a été agréé par l'AWIPH en 1998.

Le service accueille une vingtaine d'enfants âgés de 7 à 18 ans et répondant au critère du polyhandicap, c'est à dire "qui présentent une association d'au moins deux handicaps différents de type intellectuel, moteur ou sensoriel".

L'objectif du Soleil Bleu est d'accompagner les parents qui choisissent de garder leur enfant polyhandicapé au sein de leur famille. Un tel choix se révèle particulièrement difficile à assumer en l'absence d'un service adapté pouvant aider à identifier les besoins de l'enfant et à y répondre. Le Soleil Bleu constitue donc une oreille attentive aux difficultés rencontrées

par les parents et joue véritablement un rôle de médiateur entre les différentes personnes qui entourent l'enfant handicapé (parents, école, médecins, etc...).

Quelles aides concrètes ?

Le Soleil Bleu intervient principalement dans six domaines :

- l'intégration sociale (scolarité et loisirs) ;
- le suivi médical ;
- le bilan des rééducations et des apprentissages ;
- l'information ;
- le matériel et les jeu adaptés ;
- les aides techniques et l'adaptation du logement.

Ecouter les familles dans lesquelles évolue un enfant polyhandicapé et tenter de répondre à chaque problématique qu'elles rencontrent, telle est la mission que s'est fixée le Soleil Bleu. Il s'agit là d'une aide qui permet certainement aux parents d'enfants polyhandicapés de voir la vie d'une façon plus sereine...



ANDAGE ASBL

23, rue Grupont
6870 Saint - Hubert
Tél. : 061/61.21.15
Fax : 061/61.36.03

Andage est une ASBL créée en 1975 grâce à une initiative privée afin de venir en aide aux personnes handicapées et à leur famille. Les moyens mis en place par l'ASBL sont : deux services d'accueil de jour pour adultes à Saint - Hubert et à Bastogne, un service résidentiel pour adultes à Arville, une petite structure d'appartements supervisés à Isle-le Pré, un service de garde à domicile pour enfants et adultes handicapés et le Soleil Bleu.



Handicap visuel et informatique

L'accès à l'informatique pour les personnes handicapées visuelles n'est pas une nouveauté. Désormais, en effet, les terminaux braille, les synthèses vocales et les agrandisseurs d'écran sont tous compatibles avec l'environnement Windows. En règle générale, ils permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de travailler sur un PC sans difficulté..

Mais encore faut-il que la personne handicapée de la vue ait une connaissance suffisante de l'environnement et des logiciels avec lesquels elle est amenée à travailler ainsi que du maniement correct des adaptations dont elle a besoin. Le bon usage des aides techniques et la mise en place des processus compensatoires exigent un entraînement particulier et individualisé suivant une méthodologie tenant compte des caractéristiques liées au handicap visuel et à la personnalité de chacun.

C'est le but que s'est fixé l'association Handicapé Visuel Formation Emploi (HVFE), dès sa création, en 1987.

Agréé par l'AWIPH en tant que service d'accompagnement spécifique en informatique adaptées pour les personnes aveugles et malvoyantes, le HVFE s'adresse à toute personne handicapée de la vue, âgée de 18 à 65 ans, résidant sur le territoire de la Région wallonne ou de la Région de Bruxelles -

Capitale et pouvant bénéficier des prestations octroyées par l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées ou par le Service Bruxellois Francophone des Personnes Handicapées.

Chaque demande fait l'objet d'un projet de vie et d'accompagnement élaboré en étroite collaboration avec la personne handicapée et qui tient compte, pour tout bénéficiaire, des éléments suivants :

- ses acquis ;
- ses capacités intellectuelles et générales ;
- ses aptitudes à mémoriser ;
- ses aptitudes de concentration compensatoire ;
- ses capacités de spatialisation ;
- sa résistance physique et nerveuse ;
- son niveau d'aspiration et ses objectifs.

Tous les cours en informatique adaptée au handicap visuel sont gratuits et proposés suivant un processus modulaire. Ils s'adressent à un public varié qui poursuit un but professionnel, de bénévolat qualifié, scolaire ou qui souhaite simplement devenir plus autonome, plus heureux, dans sa vie de tous les jours.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DU HVFE

Personne de contact : Vinciane HOORNAERT (coordinatrice)
121 A, rue W. Churchill
6180 Courcelles
Tél. : 071/46.18.08
Fax : 071/46.06.50
E - mail : info@hvfe.be



SUR LE NET

<http://www.hvfe.be>

Site de l'association Handicapé Visuel Formation Emploi.

EN BREF...

EMBARQUEMENT IMMEDIAT

Ski Club organise du 4 au 11 mars à la Plagne (Alpes Françaises) un stage de ski adapté pour personnes handicapées physiques. Le matériel est fourni par le Club. Encadrement par moniteurs spécialisés. Transport organisé. Logement à l'UCPA. Demi-pension + ski pass + cours: 22 000 BEF. Renseignements: Julien BUCHEM - 0475/25.94.32.

Quel accès à l'Internet pour les personnes handicapées ?

Aujourd'hui, les personnes handicapées ont la possibilité d'accéder à l'Internet grâce à une interaction entre les nouvelles technologies de l'information et des aides techniques spécialisées. Ainsi, les personnes aveugles peuvent s'informer tout aussi rapidement que les autres en parcourant l'immense ressource d'informations que constitue l'Internet à l'aide de synthèses vocales adaptées. Les personnes handicapées physiques ne pouvant employer un clavier d'ordinateur accèdent également au réseau en utilisant des systèmes de reconnaissance vocale.

Ces prouesses technologiques pourraient être réduites à néant si cette synergie ne se maintient pas au sein de l'évolution rapide de la technologie. Alors que la majorité des personnes handicapées n'est pas encore informée de l'ensemble des possibilités qui lui sont offertes, l'accès à l'Internet se réduit déjà par l'apparition de sites inaccessibles. Ce problème concerne aussi les personnes sourdes confrontées sur la toile à des enregistrements digitalisés et donc illisibles.

L'explosion de l'utilisation de ce moyen d'information et de communication dans notre société n'en est encore qu'à ses débuts. Dés maintenant, il convient donc de préserver et d'améliorer son accessibilité :

- en liant l'évolution des aides techniques spécialisée à celle de l'Internet ;

- en incitant les concepteurs de sites à suivre les recommandations permettant le fonctionnement de la technologie spécialisée sur leurs sites ;

- en informant les personnes handicapées des nombreuses possibilités d'informations et d'échanges que représente un Internet accessible et en les formant à l'utilisation de celui-ci.

Les hommes politiques, les associations de personnes handicapées et l'industrie ont un rôle à jouer. Les hommes politiques en tant que garants des droits du citoyen, les associations en tant qu'organismes d'information et de formation, et les entreprises en produisant des biens et services ouverts à un public le plus large possible.

De nombreuses lacunes...

La mondialisation confronte les entreprises à de nouvelles dimensions. Les exigences à l'égard des producteurs de biens et fournisseurs de services sont plus larges et plus rapides, ce qui implique un besoin de marchés de consommateurs de plus en plus organisés et structurés. La plupart des entreprises ne sont cependant pas informées des besoins d'accessibilité des personnes handicapées étant donné le manque de représentativité de celles-ci. En effet, les associations ne parviennent pas à avoir suffisamment de poids pour être un interlocuteur reconnu et efficace dans le monde économique actuel. Cependant, même si les entreprises considéraient les personnes handicapées comme un nouveau marché, elles ne seraient pas capables, à elles seules, de résoudre les différents aspects du problème (analyse de la demande, information, distribution, formation). Par ailleurs, les obstacles rencontrés

dans l'accès de l'Internet par les personnes handicapées sont très techniques et il est difficile d'y intéresser des non-spécialistes.

Comment les combler ?

Au plus grande sera l'utilisation de l'Internet par les personnes handicapées, au plus aisée en sera sa défense. En amorçant l'usage de cet outil par les personnes handicapées, on générera automatiquement une surveillance de son accessibilité et une amélioration de ses systèmes d'accès lesquels vont de pair avec une utilisation grandissante.

Il conviendrait notamment de :

- Promouvoir l'Internet auprès des personnes handicapées en facilitant son accès par des tarifs attractifs (compensant ainsi l'inaccessibilité de services tels que les bibliothèques publiques), mais aussi en favorisant les échanges entre personnes handicapées dans le cadre de forums de discussions par exemple ;

- Sortir le problème de la sphère handicapé, sensibiliser le monde économique et politique ;

- Promouvoir l'accessibilité des sites auprès des entreprises ;

- Promouvoir le respect de l'accessibilité auprès d'institutions de contrôle de qualité (comme ISO9000).

Si les bonnes volontés ne manquent pas, il manque un maître d'œuvre pour rassembler les pièces éparses, définir les rôles de chacun et en assurer le suivi.

Claude RONSSE
Employé chez IBM

COUP D'ŒIL SUR...

■ La Journée européenne de la personne handicapée

Les ministres Detienne et Vancauwenberghe félicitent les athlètes qui se sont distingués lors des Paralympiques de Sydney.



L'ASBL Artkhibios remet un nouveau chèque d'un montant de 100.000 BEF à Handicap International, recettes des ventes du CD de l'opération "Vivre Debout" Mons Borinage qui, jusqu'à aujourd'hui, a permis de revalider quelques 200 personnes, victimes de mines anti-personnel.



■ Le Téléthon Belgique 2000

Au programme du Téléthon 2000, des rires...



... et des chansons !

L'humoriste François Pirette aux côtés des chanteurs Franco Seminara et Jacques Nuovo... Fanny, notre "mascotte", est bien entourée !



Michel Hock, un homme révolté

Le 19 décembre 2000, l'AWIPH organisait une projection du film de Benoît Dervaux "La Devinière". Primé l'an dernier au Festival du Cinéma du Réel à Paris, ce long métrage ouvre les portes d'un lieu de psychothérapie comme il n'en existe aucun autre.

Sa particularité : accueillir ceux que l'on dit "incurables", ceux que l'on refuse partout. Ce lieu de vie est à l'image de Michel Hock, son fondateur: humaniste, impertinent et plein de bon sens.

Devant la grille de l'institution, je reconnais la Devinière. Une large cour peuplée de constructions étranges nous mène à l'imposante demeure. Quelques résidents déambulent comme des âmes perdues à l'entrée du bâtiment, d'autres nous observent, le regard vif et curieux. "Bonjour, nous avons rendez-vous avec Monsieur Hock pour une interview...". Sans aucun doute, c'est Eric qui se tient devant nous. Je le reconnais au sifflet qu'il porte attaché autour du cou. Il nous conduit à l'intérieur de la demeure où un éducateur nous fait patienter dans le bureau de ce directeur pas comme les autres.

Michel Hock s'excuse de son retard. Mais il n'arrête pas de courir... Les cheveux en bataille, le sourire spontané, il n'a pourtant rien du directeur tiré à quatre épingles et stressé qu'il pourrait être. Il nous raconte un peu son enfance.

Né en 1944 à Aywaille, Michel passe ses premières années en Allemagne. De ces temps d'après-guerre, il garde des souvenirs parfois douloureux: "on est un paria en Allemagne parce qu'on est belge; on est un paria en Belgique parce qu'on est d'Allemagne...".

Il rentre en Belgique pour entreprendre des études de psychologie à Louvain. "Quand j'étais en rhéto, j'ai lu l'Introduction à la psychanalyse de Freud... Je n'ai peut-être rien compris, mais je me suis dit qu'il y avait peut-être, dans ce livre, des choses importantes...". Michel arrive au bon endroit au bon moment. "J'étais dans une période d'idées et pas dans une période de stagnation comme maintenant...". Ses rencontres avec des "grands profs" et avec "des étudiants qui n'étaient pas des cons" l'amène à poursuivre une spécialisation en sexologie.

Première expérience professionnelle: un job

dans un centre d'accueil dépendant du Ministère de la Justice. Michel y croise un enfant handicapé. "Pour moi, c'était le premier contact avec une réalité qui n'était jamais qu'un fantasme... Voilà ! J'étais fini, j'étais foutu...". Il travaille dans ce centre pendant 4 ans et demi, le temps de voir passer quelques deux mille adolescents qui, pour la plupart, connaîtront le suicide, l'internement ou la prison. "C'est là que j'ai commencé à me poser les vraies questions... A quoi ça sert ? A rien! Et si une intervention de la société ne sert à rien, il ne faut pas la faire. Ou alors on est malhonnête intellectuellement...".



Michel Hock seul...
.... et en compagnie de Benoît Dervaux, réalisateur de La Devinière



"Je me suis dit qu'il y avait un gros problème. Il fallait, peut-être, ne plus s'occuper de deux mille personnes mais prendre celles qui étaient le plus rejetées et essayer de voir si il y avait moyen de faire quelque chose. Si c'était le cas, c'est que tout n'était pas foutu, c'est qu'on pouvait vraiment faire quelque chose pour tout le monde...". Au terme de cette réflexion personnelle: la Devinière. Un lieu d'accueil dont le principe fondateur est de ne rejeter personne. Un espace de liberté où chacun jouit du droit de "vivre avec sa folie".

Sans aucun doute, Michel est un homme révolté. Révolté contre un système institutionnel qui ne sert à rien, contre les traitements de choc qui font plus de mal que de bien, contre des gestes d'éloignement sans cesse répétés... Son expérience fourmille d'exemples de dysfonctionnements qui frisent parfois l'absurde ! Mais Hock n'en est pas pour autant un anarchiste. "Si vous ne montrez pas vous-même que vous pouvez mettre vos revendications en application, ça n'a pas de sens".

Alors, au-delà de ses coups de gueule, Michel agit, s'investit. Ici, mais aussi ailleurs. "Depuis la fin de la révolution de 1989, on a créé, en Roumanie, une association, "L'Espace Roumain", qui s'est donné un objectif culturel et thérapeutique... On a un peu remplacé toutes les grosses ONG qui ont foutu le camp...". Impertinent, Michel ? Il se définit plutôt comme

un "emmerdeur" ! "Emmerdeur dans le sens où je pense qu'il faut déranger. Il ne faut pas foutre le bordel partout, on n'est pas en mai 68... Mais beaucoup de bêtises se font et on ne se sert pas des moyens que l'on a pour changer les choses qui ne vont pas bien".

Le temps file à vive allure. Si occupé qu'il soit, Michel ne semble pas s'en soucier. Peut-être un message avant de terminer l'interview ? "Je me méfie des messages, ce sont des slogans. Mais ce que je voudrais dire, c'est qu'il y a vraiment moyen de faire quelque chose, quelle que soit la situation. Et ça ne dépend pas de l'argent, mais simplement du désir de le faire...".

Après une visite de la maison, après la rencontre de Jean-Claude, Jean-Luc et les autres, Michel nous raccompagne à l'entrée de la Devinière. Il nous quitte dans un sourire en nous rappelant que nous sommes toujours les bienvenus. Sur le chemin du retour, les mots nous manquent. Etrangement, nous remarquons à peine le ciel gris et pluvieux, conscients d'avoir touché du regard et des mots une expérience humaine hors du commun.

EN BREF...

Une Charte pour l'emploi

A l'occasion de la Journée européenne des personnes handicapées et en continuation de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, le Cabinet du Ministre wallon des Affaires Sociales et de la Santé, le Conseil Consultatif Wallon des Personnes Handicapées et l'AWIPH ont adressé une Charte à l'attention des chefs d'entreprise. Celle-ci regroupe un ensemble d'orientations, de choix et d'engagements afin que "seule l'incompétence soit un handicap au travail". Vous souhaitez adhérer à cette Charte ? Contactez S. Foroncelli - 071/205 728.

Exposition

En octobre dernier, l'AWIPH a lancé un grand concours de dessins et de peintures sur le thème de la ville de Charleroi afin d'y trouver les illustrations de nos cartes de vœux 2001. Cet appel lancé à tous les artistes accueillis dans les institutions d'accueil et d'hébergement a remporté un succès colossal. Plus de 350 propositions sont parvenues à l'Agence! Ces œuvres seront bientôt exposées à l'Hôtel de Ville de Charleroi (la date du vernissage sera fixée dans les prochains jours). Les institutions ayant participé au concours seront invitées à assister à la manifestation. Pour plus d'informations: N. Vanderniepen - 071-205.740.

ADRESSES INTERNET



- <http://www.creaibourgogne.org>

Site du Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les handicaps et les Inadaptations. Il comprend notamment une présentation du CREAL (rôle, études et publication) ; la présentation des établissements et services de Bourgogne ainsi que des données statistiques concernant le secteur social et médico-social de la région, le bulletin d'information du centre, des offres d'emploi, etc.

- <http://www.egroups.fr>

Sous le nom parents-handicap@egroups.fr se trouve une " liste de diffusion " (ou " forum de discussion ") regroupant des parents d'enfants handicapés. Ces derniers peuvent y trouver un soutien, des conseils et faire part de leur propre expérience. Les professionnels de la santé et acteurs du secteur en faveur de l'enfance handicapée sont également les bienvenus. Cette liste d'entraide, d'origine française, compte jusqu'à présent une cinquantaine d'abonnés.

- <http://www.eweta.be>

Site de l'Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté. Ce site s'adresse à un public varié : les néophytes y trouveront des informations historiques sur les ETA et l'EWETA, depuis leurs créations jusqu'aux dernières modifications en application ; les commerciaux y trouveront des bases de données sur les ETA ; les mandataires politiques pourront y consulter le Livre blanc pour la nouvelle législation ; les personnes impliquées dans les projets européens y trouveront une information sur les projets actuels (ADAPT et HORIZON) et futurs (EQUAL, Objectif 1 et 3) ; etc.

- <http://www.frankdevlyn.org/disabled>

En 2000, le Rotary International s'est notamment fixé comme objectifs d'éliminer les barrières à l'emploi des personnes handicapées et de créer, avant 2002, quelques 500 000 perspectives de travail pour les personnes moins valides. Un site consacré à la Task Force sur l'emploi des personnes handicapées offre de nombreuses informations sur le sujet (prise de conscience, stratégie, projets, témoignages, etc.).

- <http://www.lamediatheque.be>

Le catalogue – guide de la collection audiovisuelle Education pour la santé de la Médiathèque de la Communauté française de Belgique est à présent accessible en ligne. Sont notamment présent sur le site : les différentes publications éditées dans le cadre de cette collection, un système de recherche, les principaux acteurs de la promotion de la santé, un index thématique, etc.

- <http://www.ms-sep.be>

Site des ligues belges de la sclérose en plaques. Il comprend notamment une présentation des missions des ligues, la description des services proposés (service d'accompagnement, groupes de travail, etc.), un agenda des activités, des informations médicales, des témoignages, etc.

TRUCS ET ASTUCES DE SERGE

■ Pour fermer vos tentures avec facilité :

Attachez au premier anneau soutenant le tissu une barre assez longue permettant sa prise en main de votre voiturette. Vous fermerez vos tentures d'un seul geste !

■ Pour éviter que votre rideau de douche vous colle à la peau :

Il vous suffit de coudre à l'extrémité de celui-ci un liseret de plomb (en vente dans toutes les grandes surfaces, +/- 20 BEF le mètre). Résultat : le rideau reste bien tendu !

Si vous aussi, vous avez un truc, une astuce qui vous rend la vie plus facile, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

AGENDA

Les événements annoncés dans cette rubrique le sont à titre purement informatif et n'engagent, en aucune manière, la responsabilité de l'AWIPH.

☐ "Les activités ludiques et thérapeutiques pour la personnes handicapée"

Colloque
jeudi 8 février 2001 - Marchienne-au-Pont
Contact: M. S. VAN BRAKEL
Tél.: 071/31.27.19

☐ "Le Film du temps"

Colloque international à l'occasion du 10e anniversaire du SUSAs
Les vendredi 16 et samedi 17 février 2001 – Mons
Contact : SUSAs
Tél. : 065/37.31.80

☐ "Quelles sont les conséquences du projet de modification de la loi sur l'art de guérir pour les psychologues et psychopédagogues travaillant dans le secteur du handicap?"

Réunion d'information
Samedi 17 février 2001 - Bouge
Contact: APPSH
Tél.: 087/22.26.16

☐ Carololympics 2001

meeting organisé par la Fédération Sportive Belge Omnisports
Le jeudi 8 mars - Charleroi
Contact: Mme L. BASTIN LECLEF
Tél.: 071/44.64.64

☐ "La mort subite du nourrisson : des données épidémiologiques à l'élaboration et l'évaluation d'un programme de prévention" / Invité : A. KAHN, service de pédiatrie, Hôpital universitaire des enfants Reine Fabiola / Observatoire francophone de la mortalité du nourrisson

Conférence - débat
Mardi 13 mars 2001 – Havre
Contact : Service Communication de l'OSH
Tél. : 065/87.96.04

☐ Projection du film "Rosetta" dans le cadre des Lundis du cinéma, ciné-club accessible aux aveugles et malvoyants, organisé par l'Oeuvre Nationale Les Amis des Aveugles

Lundi 19 mars 2001 – Ghlin
Contact : Mme P. VANDERBECQ
Tél. : 065/40.31.00

☐ "Les services sociaux et éducatifs. Quelles relations d'écoute, d'aide et d'accompagnement ? Nous sentons-nous soutenus dans nos projets ?"

Débat
Samedi 31 mars 2001 – Bruxelles
Contact : Mme J. GERARD
Tél. : 02/343.91.05

AWIPH • Les trucs et astuces Serge
21, rue de la Riveline - 6061 Charleroi
Tél. : 071/205.742 - Fax : 071/205.104
E-mail : scom@awiph.be